

COMMUNE DE LALIZOLE

**Séance du 20 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Desfarges, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michel a été désignée secrétaire.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 11

**Date de convocation :** 16/03/2026

**Date d'affichage :** 16/03/2026

Délibération n°20260320\_025

Objet : Délégués au SICTOM

M. le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. Il fait part de la nécessité de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein de ce syndicat : Mrs Stefanou et Michel se portent volontaires.

Ainsi, après en avoir délibéré, M Stefanou est élu délégué titulaire et M Michel, délégué suppléant.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvain Conduché

